

PROGRAMME DE FORMATION

Titre de MONITEUR D'ATELIER

Public concerné : Candidats majeurs

Prérequis : Le public visé devra être en situation d'encadrement de personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, dans un ESAT ou une Entreprise Adaptée, durant toute la durée de la formation.

L'entrée en formation est conditionnée par la passation de tests et d'entretiens de positionnement permettant de vérifier la faisabilité de la formation dans les meilleures conditions : du point de vue de la motivation, de la mobilisation sur le dispositif de formation et des pré-requis en matière d'écrits et de connaissance de l'environnement informatique et des outils bureautiques.

Objectifs : La formation visant le métier de Moniteur d'atelier doit permettre au titulaire une appréhension globale de sa mission. Celle-ci consiste à assurer la production de biens ou de services comme support à l'accompagnement des personnes vulnérables. L'enjeu de la formation est le développement des compétences développées par le Moniteur d'atelier lui permettant de prendre en compte toutes les composantes de sa mission de manière équilibrée : accompagnement, production et professionnalisation des travailleurs handicapés d'ESAT ou EA.

Durée de l'action : 12 à 16 mois (selon le rythme)

Modalités d'accès : positionnement réalisé avant l'entrée en formation, qui se compose :

- d'une évaluation écrite et orale permettant de s'assurer de l'acquisition des savoirs de base dans la maîtrise de la langue Française.
- d'un test informatique permettant de vérifier l'acquisition des savoirs de base nécessaire à l'exercice du métier.
- d'un entretien de positionnement (de 30 minutes, à partir d'un dossier de candidature avec CV et lettre de motivation) permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation, au regard du projet de la personne et de sa motivation, ainsi que d'étudier les équivalences et les demandes de parcours partiel, et d'individualiser son parcours.

Toutes les personnes, quel que soit leur statut (salariés, demandeurs d'emploi ou personnes en projet de reconversion professionnelle), devront être en situation d'accompagnement de personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages dans un ESAT ou une EA pendant la durée de la formation.

Les personnes qui ne disposent pas d'une expérience professionnelle d'au moins 70 heures dans l'emploi de Moniteur d'atelier ou dans le secteur du travail protégé auprès des publics concernés, intègrent la formation menant à la certification à la condition d'avoir réalisé une période de découverte du métier (type PMSMP : période de mise en situation en milieu professionnel) ou une expérience professionnelle de 10 jours (70 heures) minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur.

Les justificatifs (contrat de travail, bilan PMSMP, lettre de recommandation...) devront être produits à l'organisme de formation en charge du positionnement avant l'entrée en formation.

Délai d'accès :

3 mois entre la date de l'entretien de positionnement et l'inscription à la formation

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique est composée de 3 formateurs permanents titulaires de doctorat en Sociologie et Philosophie et 9 titulaires d'un Master 2 en Sociologie, Anthropologie, Philosophie, Droit et Psychologie clinique. Ils disposent tous d'une expérience professionnelle dans le champ de l'intervention sociale et de l'ingénierie pédagogique et bénéficient régulièrement d'actions d'actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les employeurs ou leurs représentants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours du stagiaire en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de travail).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les stagiaires peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des stagiaires.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose plus de 5000 ouvrages, une soixantaine d'abonnements réguliers et 560 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et ils ont la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- AFEST

Contenu :

La formation préparant au Titre de Moniteur d'atelier est une formation en alternance qui comporte 441 heures de formation théorique (y compris l'évaluation menée par le jury), un stage long de 980 heures en situation d'emploi de Moniteur d'atelier (salarié ou stagiaire) en ESAT ou en Entreprise Adaptée et un stage court de 3 semaines (105 heures) hors employeur pour tous les candidats.

L'enseignement théorique est composé de trois blocs de compétences :

- BLOC 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé (166 heures)¹
- BLOC 2 : Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé (138 heures)
- BLOC 3 : Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé (137 heures)

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Épreuves d'évaluation (en cours de formation)
- Jury de certification (terminale)

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le Centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves terminales (écrites et orales) selon le Bloc de compétences concerné et conformément au Référentiel de certification du Titre de Moniteur d'atelier.

Les stagiaires doivent valider les 3 Blocs de compétences afin d'obtenir le Titre professionnel délivré par la CPNE-FP.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des Blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Sanction : Le Titre de Moniteur d'Atelier est délivré par la CPNE-FP – Niveau IV

¹ Le nombre d'heures comprend la préparation à la certification

- Pour les stagiaires s'engageant dans un parcours complet, la formation propose une progression pédagogique visant le développement de compétences combinant de manière pertinente les blocs par semaine de regroupement. La certification s'obtient par la capitalisation des trois blocs de compétences.
- Néanmoins, afin d'être compatible avec la logique de parcours partiels et le suivi autonome de bloc, la formation est organisée par bloc en fonction des besoins identifiés (par exemple chaque bloc est dispensé et certifié de façon indépendante).

Coût : 5 813,00 €

Coût pédagogique : 5 733,00 €

Frais d'entretien de positionnement : 80,00 €

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 77 97